



Entry-to-Practice Competency Assessment for Physiotherapy and Other Regulated Health Professions: Rapid Review and Targeted Scan Findings

Accessing Centre for Expertise
08 September 2022

À propos de l'ACE

L'Accessing Centre for Expertise (ACE) a pour mission de faciliter la communication entre les intervenants et les organisations de santé ainsi que les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs en ce qui concerne les systèmes, les politiques et les services de santé multidisciplinaires. Il est dirigé par des chercheurs également professeurs dans des universités canadiennes, dont l'Institut des politiques, de la gestion et de l'évaluation de la santé (École de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto).

À propos du présent rapport

L'Association canadienne de physiothérapie a demandé à l'ACE de préparer un rapport sur les données probantes entourant l'évaluation des compétences en vue de l'accès à la profession de physiothérapeute et à d'autres métiers comparables du domaine de la santé, au Canada et à l'étranger, ainsi que sur les défis et les occasions à saisir qui y sont associés. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'ACE et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Association canadienne de physiothérapie.

Citer ce document

Accessing Centre for Expertise. *Évaluation des compétences en vue de l'accès à la profession de physiothérapeute et à d'autres métiers réglementés du domaine de la santé : résultats de la revue rapide et de l'examen ciblé*. Toronto, Canada. 8 septembre 2022.

Coordonnées

Accessing Centre for Expertise (ACE)

Tél : 1 416 578-3214

Courriel : info@ACEexpertise.ca

Site Web : <https://ACEexpertise.ca>

Twitter : @ACEexpertise_ca

Évaluation des compétences en vue de l'accès à la profession de physiothérapeute et à d'autres métiers réglementés du domaine de la santé : résultats de la revue rapide et de l'examen ciblé

Résumé

L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) a demandé à l'Accessing Centre for Expertise (ACE) d'effectuer 1) une revue rapide des données probantes entourant l'efficacité des évaluations des compétences, et 2) un examen ciblé d'organisations pertinentes de réglementation et d'octroi de permis d'exercice afin de documenter les pratiques d'évaluation dans des territoires comparables.

- Pour la revue rapide, nous avons parcouru les bases de données universitaires habituelles (MEDLINE, CINAHL, Google Scholar) et effectué une recherche sur Google. Nous avons également mené cinq entrevues informationnelles avec des experts.
- Pour l'examen ciblé, nous avons parcouru les sites Web de 27 organisations de réglementation et d'octroi de permis de 18 pays. Nous avons obtenu des données notamment sur les autorisations professionnelles, les processus d'octroi de permis, l'examen des diplômes, les exigences relatives aux examens et la pratique clinique supervisée.
- En cours d'entrevue, nous avons découvert 19 articles, qui ont été inclus dans la revue. Les experts nous ont également éclairés sur les difficultés qui s'opposent à l'évaluation des compétences en vue de l'accès à la profession, sur la réorientation des méthodes d'évaluation par les systèmes de réglementation et d'éducation, ainsi que sur les tendances et les innovations (enseignement fondé sur les compétences, activités professionnelles fiables, progression de l'apprenant, apprentissage renforcé par les tests, évaluation des compétences en milieu de travail, etc.).
- Notre revue rapide a généré 3 893 résultats uniques. Du nombre, 34 articles ont été retenus pour la revue : 22 articles scientifiques (15 analyses quantitatives, 4 études Delphi, 3 études qualitatives), 6 revues de la littérature et 6 commentaires.
- Parmi les analyses quantitatives comptaient des études de validation sur les outils créés pour évaluer les compétences des étudiants en contexte clinique et des analyses des indicateurs de réussite aux examens pour l'obtention d'un permis national aux États-Unis.
- Les études qualitatives sont peut-être plus intéressantes et pertinentes encore : nous avons eu droit à une conceptualisation générale de la relation entre formation et pratique, à une évaluation conceptuelle des tensions entre les milieux réglementaires, cliniques et universitaires à propos des compétences, et à une grande étude sur les points de vue des nouveaux diplômés et des physiothérapeutes d'expérience sur la transition d'étudiant à professionnel indépendant.
- Les six revues ont également été utiles. Parmi elles, une revue systématique et une méta-analyse effectuée par Bobos et ses collègues qui, en plus d'évaluer la fiabilité et la validité des examens cliniques objectifs structurés (ECOS) aux fins de formation et d'octroi de permis, ont examiné les principaux éléments et politiques relatifs à la formation et à l'octroi de permis de 17 pays qui ont implanté de solides systèmes de réglementation de la physiothérapie. Cet article a suscité de nombreux commentaires (positifs et négatifs) sur le rôle des ECOS, dont les répercussions sont majeures, et la place particulière du Canada dans le maintien de cette exigence pour la physiothérapie. Un comité du Saskatchewan College of Physical Therapists, quant à lui, a fait une

revue dans laquelle il a analysé de manière approfondie le contexte actuel, teinté par la COVID-19, et formulé des recommandations précises à l'établissement.

- Les six commentaires ont présenté des observations intéressantes et soulevé d'importantes questions théoriques et pratiques sur les objectifs pédagogiques, cliniques et réglementaires.
- Bien que l'ombre de la COVID-19 plane sur nous depuis plus de deux ans, cette revue prouve hors de tout doute que la réflexion sur l'évaluation des compétences en vue de l'accès aux professions du domaine de la santé s'est amorcée il y a bien plus longtemps. Fait marquant : si la pandémie a redonné une impulsion aux travaux déjà entamés, elle n'a été que très peu mentionnée dans la revue rapide et l'examen ciblé.
- De cet examen ciblé sont ressortis de nombreux problèmes quant aux différents moyens adoptés pour présenter l'information. À première vue, les processus d'octroi de permis se ressemblent d'un territoire à l'autre (processus national et international), mais en creusant un peu, on constate des différences subtiles en fonction des contextes locaux et régionaux.
- L'examen ciblé a également mis en lumière le fait que le Canada jouit d'une position unique au sein de la communauté internationale de la physiothérapie, car l'ECOS y est un élément essentiel du processus d'octroi du permis. Or, comme le suggèrent les constats de la revue rapide, il faudrait réfléchir sérieusement à la forme que prendrait ce processus sans l'ECOS et comment il cadrerait avec les efforts et la responsabilité des autorités réglementaires et de santé publique pour appuyer la collaboration continue entre les communautés universitaire et clinique.

Le court échéancier pour ce projet et certaines contraintes de faisabilité ont nui à l'exhaustivité de la revue et de l'examen ciblé. Cela dit, notre objectif était d'aider l'ACP à repérer les articles et les travaux sur l'évaluation des compétences en vue de l'accès à la profession et à les explorer. Dans cette optique, nous avons effectué une revue attentive de la littérature sur cette évaluation pour plusieurs professions du domaine de la santé et comparé les approches de diverses organisations de réglementation et d'octroi de permis d'exercice. Nous avons téléversé des copies PDF de chaque article faisant partie de la revue dans un dossier sur le nuage.

